

**VOTRE MUNICIPALITÉ
VOUS INFORME****SERVICE DU
GREFFE**

Tous les avis publics de la Ville de La Tuque peuvent être consultés au www.latuque.ca ou sur le babillard de l'hôtel de ville. *Nous vous invitons à les consulter régulièrement pour ne rien manquer!*

**COMMUNICATIONS****Stationnement de nuit
dans les rues**

Le règlement qui interdit le stationnement de nuit dans nos rues pendant la période hivernale est en vigueur. Nous tolérons le stationnement dans les rues lorsqu'il n'y a pas d'opérations de déneigement planifiées, toutefois nous vous rappelons que **c'est votre responsabilité de vérifier tous les jours après 17 h**, si le stationnement de nuit dans la rue est toléré ou non pour la nuit suivante.

Vous avez 4 façons de vérifier : en consultant notre site Web, en consultant notre page Facebook, en étant abonné au Service d'alertes municipales par SMS ou par courriel, en écoutant le message sur la boîte vocale d'Info-Service au 819 676-5091.

Lorsque le stationnement de nuit dans la rue n'est pas toléré, vous pouvez utiliser les stationnements alternatifs.

**Dépôt du nouveau rôle
d'évaluation**

Le nouveau rôle d'évaluation foncière des trois municipalités de l'agglomération de La Tuque a été déposé par la firme d'évaluateurs agréés Cévimec-BTF. Vous trouverez beaucoup d'information et de réponses à vos questions sur notre site Web dans la page **Rôle d'évaluation** à ce sujet. Le formulaire de demande de révision est aussi disponible dans cette page.

Calendrier municipal 2024

Vous recevrez votre calendrier municipal 2024 dans le Publisac du 13 décembre. Il y aura des copies disponibles après cette date à la réception de l'hôtel de ville, ainsi qu'au bureau municipal de Parent pour ceux qui ne l'auront pas reçu.

**LOISIRS****Nouveau cours de natation
pour adulte**

La période d'inscription pour un nouveau cours de natation destiné aux adultes de niveau débutant est présentement en cours. Vous trouverez toute l'information à ce sujet sur notre site Web. Ce cours débutera le 2 décembre.

La piscine du Complexe sportif Champagnat sera ouverte pour l'entraînement en couloir et le bain libre les samedis 2, 9 et 16 décembre. L'entraînement libre sera de 9 h 15 à 12 h et le bain libre sera de 13 h à 16 h. Les gyms et la salle de musculation seront aussi ouverts ces trois samedis, de 8 h 30 à 16 h.

**Nouveau record de vente
d'abonnements pour Ski
La Tuque**

Nous tenons à remercier tous les skieurs qui ont acheté leur abonnement en prévente pour la prochaine saison de Ski La Tuque. Grâce à vous, nous avons franchi la barre des 1 500 membres pour la première fois! Ski La Tuque aura 1 575 membres lors de la prochaine saison, un record. La saison s'annonce prometteuse, merci de votre confiance.

Si la météo le permet, les skieurs pourront dévaler nos pentes à compter du vendredi 22 décembre.

**GREFFE****Appel public de proposition
Vente de bien municipaux**

Inspection des lots :
sur rendez-vous du 4 au 6 décembre 2023
(819 523-7661, poste 3225)

Date limite et ouverture publique des propositions :
8 décembre 2023 - 13 h 30

Consultez l'avis public au latuque.ca pour
toutes les informations.



SERVICE D'ALERTE MUNICIPALES -
pour être informé immédiatement quand ça compte!
Faites la mise à jour de votre dossier ou inscrivez-vous en ligne!

**CONSEIL MUNICIPAL****Résumé des assemblées
publiques du 21 novembre 2023**

N. B. Les assemblées publiques du conseil d'agglomération et du conseil municipal peuvent être visionnées en différé sur notre page YouTube La Tuque Ville dans la section En direct.

- La directrice des finances et trésorière, Mme Christine Gervais, a présenté et déposé les états financiers comparatifs au 30 septembre 2023 et états projetés au 31 décembre 2023 pour la Ville de La Tuque, compétences d'agglomération et compétences locales. Le surplus anticipé pour l'année 2023 est de 61 628 \$.
- Le conseil d'agglomération a accepté de renouveler l'entente avec la Sûreté du Québec pour assurer la présence de deux (2) policiers cadets à La Tuque l'été prochain, moyennant une contribution de 10 000 \$. Les élus ont également accepté le renouvellement de l'entente de développement culturel avec le gouvernement du Québec et autorisé la signature de l'entente relative à la fourniture de services de police par la Sûreté du Québec.
- Le conseil d'agglomération a accepté le financement de différents projets via le fonds régions et ruralité : la création d'un bottin des organismes et la phase 1 d'une réflexion stratégique par la Corporation de développement communautaire (CDC), l'aménagement d'un refuge multifonctionnel au parc Ducharme à La Bostonnaise, la création d'un balado (podcast) par le Carrefour Emploi dans le cadre de la stratégie Choisir La Tuque, la création d'une plateforme numérique pour l'entreprise Distribution Gauthier et une étude de marché pour le projet de halte de services à La Croche.
- De son côté, le conseil municipal a procédé à l'adjudication du contrat de déneigement pour l'aéroport et celui du service alimentaire pour la saison de ski. Il a aussi prolongé le contrat de la fourrière municipale pour 1 an. Le calendrier 2024 des assemblées publiques a été adopté avec les mêmes conditions, soit le 3^e mardi du mois à compter de 18 h. Les élus ont également adopté plusieurs résolutions relatives à différents règlements.

